

Secrétariat national Recherche et sauvetage

Le Canada est très reconnu dans le monde de la recherche et sauvetage (SAR) international pour l'efficacité de son programme national de recherche et sauvetage. Il s'agit là d'une position convoitée compte tenu des défis « canadiens » inhérents au domaine, notamment l'immensité des superficies de territoire et des zones océaniques, la diversité de son relief et la rigueur du climat. La recherche et sauvetage au Canada est tributaire des éléments clés de coopération, de connaissances spécialisées et de partenariats intergouvernementaux complexes.

La présente section offre une synthèse des réalisations faites dans le cadre de trois résultats antérieurement recensés dans le Rapport sur les plans et les priorités de l'exercice financier 1999-2000. Les résultats et les réalisations associés à chacun sont décrits ci-dessous :

Résultat 1 : Un programme de recherche et de sauvetage cohérent et efficace par le biais de :

- **La mise en place de liens plus serrés avec des homologues non gouvernementaux.**
 - Le SNRS a joué le rôle de coordonnateur central dans des réunions fédéral/non fédéral conjointes où on a convenu du besoin de continuer à discuter des problèmes mutuels et à trouver des solutions pluri-juridictionnelles.
 - Le SNRS a donné le ton dans l'élaboration de politiques et de processus stratégiques en vue d'établir un exercice pluri-juridictionnel entre le fédéral et les organismes non fédéraux et partager les pratiques exemplaires et les leçons apprises.
- **Identification de l'information relative au rendement nécessaire pour gérer le programme de SAR en tant qu'entreprise coopérative et la mise à la disposition du public canadien ces renseignements.**
 - À travers le Projet d'initiative de transition stratégique (PITS) du SNRS, le dossier du développement d'un outil de mesure du rendement avance et est mené de concert avec la mise à niveau des politiques de programme, des plans et des structures du SAR.
- **L'amélioration d'une méthode moderne d'évaluation du Fonds des nouvelles initiatives (FNI) de recherche et sauvetage (SAR).**
 - Le SNRS a géré le FNI de 8,1 millions de dollars à moins d'un pour cent du budget approuvé en vue d'atteindre l'objectif de deux pour cent du MDN, et ce, pour une deuxième année de file.
 - Six projets FNI ont fait l'objet d'une vérification et un examen général de l'efficacité du programme FNI.
 - Le Guide de programme FNI a été modifié pour qu'on exige davantage de détails dans les domaines de la gestion de projet, la communication et l'évaluation de la part des participants au programme.
 - Quatre-vingt-huit (88) projets FNI ont été financés (34 se poursuivent, 54 sont nouveaux) et 48 ont été menés à bien.
- **Le renforcement du programme de prévention amélioré du SAR.**

- Le CIRS a approuvé la vision de programme du Groupe de travail sur la prévention, ses objectifs et stratégies habilitants et le guide du chemin de programme et les pratiques exemplaires. Un projet de développement sur la surveillance des mesures de prévention a été lancé.
- Le Groupe de travail sur la prévention a entamé un examen des pratiques exemplaires et a fourni des commentaires aux partenaires en prévention sur les moyens à prendre pour améliorer les mesures de prévention permanentes.

Résultat 2 : Renseignements et outils efficaces par le biais de :

- **L'examen, de la révision et de la vérification des questions d'intérêt et préoccupantes pour la haute direction du SAR.**
 - La prestation de services d'examen autonomes et objectifs du SAR s'est poursuivie et on a mis fin à la cinquième année d'un cycle d'examen de cinq ans. À ce jour, les éléments Intervention, Coopération, prévention, Bénévolat et Recherche et développement du programme ont été passés en revue. À la suite de l'examen de l'élément Intervention, on a convenu qu'il fallait améliorer la coordination et la responsabilisation et insuffler vie au programme SAR.
 - Quatre numéros de la revue SARSCÈNE ont été publiés – circulation de 12 500 – pour partager de l'information et sensibiliser le public au domaine du SRC canadien. On a produit une brochure revue des rôles et des responsabilités du SNRS.
- **La cueillette de données concernant les incidents de SAR afin d'aider à améliorer l'évolution du programme et des capacités de prise de décisions.**
 - D'importants progrès ont été réalisés au chapitre de l'uniformisation des processus de cueillette de données concernant le SAR par la GRC, la Police provinciale de l'Ontario (PPO), la Sûreté du Québec (SQ) et le Royal Newfoundland Constabulary (RNC) et de leur transmission au SNRS pour un registre central. Un contrat est déjà ratifié pour rendre le système opérationnel.
- **L'utilisation d'un seul Registre canadien de balises de localisation et la diffusion d'information aux intervenants.**
 - Le Registre de balises de localisation contient des données inscrites de plus de 5 200 balises (ELT (80), RLS (4 024) et BLP (1 150)) servant au Centre canadien de contrôle des missions (CCCM).

Résultat 3 : Des partenariats nationaux et internationaux capables d'influence par le biais de :

- **La coordination et la concentration d'une vision et d'objectifs améliorés pour le SAR.**
 - Le PITS est chargé de présenter des recommandations sur les moyens à prendre pour insuffler vie à un PNRS entièrement intégré en fonction du besoin permanent de partenariat pluri-juridictionnel.
 - Par le biais du PITS, on pourra donner des directives aux partenaires du SAR fédéraux concernant les politiques, les plans, les structures horizontales revues et les processus de gestion stratégiques horizontaux généraux du programme SAR.
 - La formation de partenariats du SAR officiels et non officiels s'est poursuivie par le biais du FNI, dans le cadre de 13 projets FNI avec des organisations non

- gouvernementales (ONG).
 - Toutes les provinces et territoires ont coopéré dans le cadre d'un projet continu visant à harmoniser les normes d'entraînement et de compétences dans le domaine de la recherche et du sauvetage sur terre afin d'assurer l'uniformité et des normes d'intervention supérieures.
- **Le soutien des initiatives canadiennes du COSPAS-SARSAT.**
- Le SNRS a continué de soutenir l'élaboration des politiques touchant le COSPAS-SARSAT en participant à des groupes de travail, à des comités et au conseil. Qui plus est, le FNI a financé deux initiatives visant à améliorer le volet terrestre du COSPAS-SARSAT canadien.
- **La tenue régulière d'ateliers annuels de travail SARSCÈNE et de foires commerciales et en étendant leur portée pour qu'ils comprennent des partenaires internationaux en vue d'une meilleure échange d'information et de connaissances spécialisées en SAR.**
- L'atelier SARSCÈNE à St-Jean, Terre-Neuve, au mois d'octobre 1999, a réuni un nombre record de participants, soit 702, et il y a eu 48 stands et 60 séances d'information. On a accordé des prix du SNRS en reconnaissance des contributions et des réalisations spéciales du SAR.

Voici un bilan des exigences liées au personnel du SAR et des coûts des programmes :

Illustration 1 : détails des exigences liées au personnel par ministère (ETP)

	Réel 1997-98	Réel 1998-99	Réel 1999-00	Estimations 2000-01	Prévu 2001-02	Prévu 2002-03
Secrétariat national	15	15	15	16	18*	18
Recherche et sauvetage						
Environnement Canada	14	14	14	14	14	14
Ministère des Pêches et Océans	817	815	717	815	815	815
Ministère de la Défense nationale	750	742	741	733	726	719
Agence Parcs Canada	67	64	67	67	67	67
Transports Canada	7	7	7	7	7	7
Total	1 670	1 657	1 561	1 652	1 647	1 640

* Note : le SNRS a fait appel aux services d'un officier pour l'EF 99/00 et de quatre autres à partir de l'EF 00/01.

Illustration 2 : Coûts (milliers \$) liés au Secrétariat national Recherche et sauvetage

	Réel 1997-98	Réel 1998-99	Réel 1999-00	Estimations 2000-01	Prévu 2001-02	Prévu 2002-03
Fonctionnement	1 648	1 8323	1 752	1 954	1 954	1 954
Immobilisations	10 422	7 981	7 868	8 195	8 195	8 195
Subventions et	248	709	903	215	215	215

contributions**

Total	12 318	10 523	10 523	10 364	10 364	10 364
-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

** Note : Subventions et contributions – les valeurs Réel pour l'EF 97/98 et l'EF 98/99 comprennent le partage des coûts par le Canada, tel que l'exige l'entente internationale, pour l'organisation COSPAS-SARSAT et les contributions aux provinces/territoires pour les projets du Fonds des nouvelles initiatives (FNI) approuvés. Les estimations de 2000-2001 ne sont que des coûts de COSPAS-SARSAT, car les montants FNI n'ont toujours pas été approuvés.

Illustration 3 : Coûts (milliers \$) liés au Programme national de recherche et sauvetage

	Réel 1997-98	Réel 1998-99	Réel 1999-00	Estimations 2000-01	Prévu 2001-02	Prévu 2002-03
Secrétariat national	12 318	10 522	10 523	10 364	10 364	10 364
Recherche et sauvetage						
Environnement Canada	985	985	985	985	985	985
Ministère des Pêches et Océans***	91 374	71 771	89 961	144 700	148 718	146 422
Ministère de la Défense nationale	98 631	158 412	261 218	365 745	330 414	180 829
Agence Parcs Canada	4 961	4 542	4 929	4 929	4 929	4 929
Transports Canada	873	885	895	905	915	925
Total	209 142	247 117	368 511	527 628	496 325	344 454

*** Note : MPO (GCC) – Afin d'assurer l'intégrité du SAR maritime en cette époque de contraintes fiscales, la Garde côtière canadienne a mis en œuvre une initiative de revitalisation qui traitera des questions de demande et de coordination de programme au cours des trois prochaines années. Les investissements serviront à restructurer la gamme stratégique actuelle de navires pour assurer une bonne couverture de SAR sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique et dans les Grands Lacs.

Pour réduire le niveau annuel de décès et d'accidents de bateau, on a élaboré des règlements sur la compétence des opérateurs d'embarcations de plaisance et des limites d'âge-puissance moteur et apporté des changements aux règlements afférents aux petites embarcations, en 1^{er} avril 1999. La Garde côtière canadienne a exécuté une campagne de sécurité en bateau intensive afin de promouvoir les nouveaux règlements afférents à la sécurité en bateau. Les Canadiens en ont été avisé par des postes de télévision nationaux, des annonces publicitaires de journaux et de revues, des concours, des salons nautiques, de brochures, de posters, de deux millions de copies du *Guide de sécurité nautique* et de la ligne téléphonique sur la sécurité nautique au 1-800-267-6687 et du site Web au <http://www.ccg-gcc.gc.ca/main.htm>.

Incidents de SAR canadiens, 1999

